



AF3V - Association Française des Véloroutes et Voies Vertes

Délégation régionale pour l'Occitanie

Association Deux Pieds Deux Roues (ex Association Vélo) 88 Bd de l'Embouchure 31200 Toulouse

Site : <https://2p2r.org/>

Contact : occitanie@af3v.org

Lettre d'information électronique du site VVV-Sud

n°68 26 Mai 2024

Informations sur les Véloroutes et Voies Vertes (projets, réalisations, actualités) dans 4 anc. régions du sud de la France :
Aquitaine, Languedoc-Roussillon, Limousin, Midi-Pyrénées.

Rédaction : à partir des informations reçues par l'association Deux Pieds Deux Roues et par le réseau des adhérents et des associations locales de l'AF3V dans le sud de la France (rédacteurs : C. Aberdam, Y. Albert, V. Ardon, H. Benjamoille, Th. Bennegen, M. Bourgeat, J. Brich, D. Brisset, O. Brun, A. Buge, D. Burc, L. Calas, JL Calmettes, JP Chapou, A. Chaud, JJ. Courrée, P. Delon, E. Demur, JF Dubremetz, P. Faisandier, D. Frayssinet, P. Fontecave, G. Gallardo, F. Gendreau, Y. Goroneskoul, B. Gros-Doat, A. Guérineaud, I. Grossier, B. Herberichs, P. Hospital, S. Jackson, M. Julier, G. Landreau, C. et JF. Lataste, Ch. Lebozec, P. Lefevre, E. Leroy, H. Lourdou, D. Malifarge,, JL Mante, F. Mons, MC Moulet, L. Nourrigat, P. Nunez, P. Pécharman, J. Petit, M. Puig, Ph. Rançon, G. Rouland, J. Roux-Briffaud, J. Savary, D. Schuck, D. Siffray, H. Simonet, E. Thyss, A. de Tienda, D. Treilles, R. Unseld, Ass. Vélotonome, D. Wénisch)

Lettre n°68 : envoyée à : 260 personnes, inscrites avant le 26 Mai 2024.

Voici le numéro 68 de la lettre électronique, à laquelle vous vous êtes abonné.
Voir les anciennes lettres

et **vous abonner à cette lettre électronique** :

<https://2p2r.org/dossiers/article/lettre-d-information-electronique-de-l-af3v-sud>

Faites suivre cette lettre autour de vous, merci !!

Etranger

France

Un site qui recense les points d'eau potable et les toilettes publiques disponibles pour les cyclistes.

Pour préparer balades et vacances à vélo : il existe un Site internet collaboratif qui recense les points d'eau potable et les toilettes publiques disponibles en France pour les cyclistes. Chacun peut contribuer en ajoutant un point d'eau avec sa description et sa localisation (coordonnées GPS). Il est possible d'ajouter un témoignage sur un point d'eau ou des toilettes déjà recensées. 5699 points d'eau sont recensés fin 2023. L'information n'est pas encore exhaustive mais elle paraît fiable car fournie par des cyclistes. Le classement est par département, et on peut rechercher par ville ou commune, on obtient les points d'eau « à proximité ». L'accès étant totalement libre, ce site « collaboratif » mérite sans doute que vous le

consultiez lors de vos randonnées et balades, et que vous participiez à son développement en signalant les points d'eau existants.

Voir le site : <https://www.eau-cyclisme.com>

Inscription à la Lettre ici : <https://2p2r.org/dossiers/amenagements/veloroutes-et-voies-vertes/article/lettre-d-information-electronique-de-l-af3v-sud>

France

Régions Occitanie (Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées) et Nouvelle Aquitaine

Occitanie

Les demandes de l'AF3V pour l'emport des vélos dans les cars LIO : équiper 23 lignes de cars desservant des Véloroutes touristiques

Le 26 Mars 2024, le Conseil Régional Occitanie a organisé la « Journée des Mobilités actives » à Narbonne, avec une table-ronde sur l'intermodalité transport en commun et vélo.

Pour l'intermodalité train + vélo des représentants de la FUB (Collectif vélo Occitanie) ont présenté les demandes qui figurent dans le Livre Blanc FUB-FNAUT-AF3V «Vélo et transports collectifs : des alliés pour la transition », demandes que l'AF3V, qui a participé à la rédaction du livre blanc, soutient à 100%.

Pour l'intermodalité car + vélo la délégation régionale de l'AF3V (J. Savary) a demandé au Conseil Régional d'adopter une action forte en équipant des lignes de cars LIO qui desservent des Véloroutes touristiques de porte-vélos à l'arrière (ou racks). Ces lignes de cars avec emport des vélos peuvent accroître la fréquentation des Véloroutes, et irriguer par le tourisme à vélo de nombreux territoires ruraux, et la loi LOM -2019- a créé l'obligation d'équiper les cars interurbains de 5 places vélo. L'AF3V a transmis des demandes qui proviennent d'une consultation de l'ensemble du « réseau AF3V » des 13 départements : équipement de 23 lignes de cars LIO pour desservir 20 tronçons de Véloroutes. Parmi ces demandes qui concernent tous les départements, voici trois exemples. Demande 1 : sur la Véloroute de la vallée du Lot (V86) entre Fumel-Cahors et Capdenac-Figeac, demande d'équiper les deux lignes de cars LIO n°889 Cahors-Figeac et n°890 Monsempron-Libos-Fumel-Cahors, pour permettre des allers ou retours sur toute la vallée. Demande 2 : sur la Véloroute de la vallée du Lot (V86) dans l'Aveyron, demande d'équiper d'accroche-vélos la ligne de car LIO n°212 Espalion-Entraygues-sur-Truyère-Mur-de-Barrez, pour éviter les dénivelés de la V86 officielle et la D920 dangereuse. Demande 3 : sur la Véloroute Le canal des deux mers à vélo (V80), demande d'équiper d'accroche-vélos la ligne de car LIO n°357 Toulouse-Revel-St-Ferréol pour permettre des boucles cyclables sur 2 ou 3 jours depuis Toulouse.

L'AF3V demande qu'un système de réservation soit créé pour bénéficier de ces services d'emport des vélos dans les cars LIO, car cette garantie de place est importante pour les cyclo-randonneurs.

Voir : liste de toutes les demandes et texte complet doc pdf sur le site 2P2R :

<https://2p2r.org/dossiers/services-velo/velo-transports-en-commun/article/occitanie-demandes-af3v-pour-l-emport-des-velos-dans-les-cars-lio>

Voir : Livre Blanc FUB-FNAUT-AF3V «Vélo et transports collectifs : des alliés pour la transition » livre_blanc_velos_et_transports_collectifs-2023.pdf

Voir Actualités site Conseil Régional 28-03-2024

<https://www.laregion.fr/Velo-l-Occitanie-poursuit-son-echappee>

Voir : Plan Vélo II 2024-2028 : <https://2p2r.org/dossiers/amenagements/veloroutes-et-voies-vertes/article/region-occitanie-nouveau-plan-velo-ii-2024-2028>

Voir : Plan vélo Occitanie 2021-2024 : <https://2p2r.org/dossiers/amenagements/veloroutes-et-voies-vertes/article/plan-regional-velo-occitanie-2021-2027>

Occitanie

La région adopte un « Plan Vélo II 2024-2028 » 15 , mesures et 100 millions d'euros

Le 28 Mars 2024, après la « Journée des Mobilités actives » organisée à Narbonne le 26 Mars, le Conseil Régional Occitanie a adopté en session plénière un « Plan vélo II » pour la période 2024 à 2028, ce Plan prolongeant un premier plan adopté en 2020.

L'objectif est de développer l'usage de la bicyclette comme moyen de déplacement du quotidien et aussi comme loisir : balades et randonnées cyclo touristiques.

Les projets d'aménagements cyclables continueront à être soutenus financièrement par la Région s'ils sont de qualité et développent le réseau des « itinéraires régionaux structurants », avec des critères d'attribution des aides simplifiés (budget prévu 6M€ par an).

La Région mettra son expertise au service des collectivités n'ayant pas pris la compétence de l'organisation de la mobilité sous la forme de « micro-missions d'ingénierie ». La création d'aires de mobilité en zone rurale sera soutenue.

La Région continuera aussi à développer l'intermodalité du vélo avec les transports collectifs, avec l'augmentation des stationnements vélo sécurisés aux abords des gares et des Pôles d'Échanges Multimodaux (PEM).

La Région proposera à partir de l'automne 2024 aux usagers réguliers (abonnés) **un nouveau service de location de vélo longue durée en gare** sur deux axes de trains LIO :

Toulouse/Montauban et Montpellier/Sète, avec 200 vélos à la location pour 18 mois (l'objectif est de diminuer l'emport des vélos dans les trains).

La Région, qui aide déjà les Lycées (pistes cyclables d'accès, stationnements vélo) et qui soutient déjà l'achat de vélos par les lycéens, proposera à la rentrée 2024 un nouveau service de prêt de vélo aux lycéens : il sera expérimenté d'abord dans 5 Lycées : à Sommières (Gard), à St-Clément-de-Rivière (Hérault), à Caussade (Tarn-et-Garonne), à Pamiers (Ariège) et à Cazères (Haute-Garonne).

La Région maintient son dispositif d'aide à l'acquisition de vélos avec « l'éco-chèque mobilité », avec plus de 62 000 éco-chèques distribués depuis 2019, et le « bonus forfait mobilité ».

La Région soutient la structuration d'une filière économique de fabrication de vélos en Occitanie avec l'usine d'assemblage Vélo Factory dans le Gers et le « cluster Vélo Vallée » à l'Isle-Jourdain.

Voir Plan vélo II : à lire et télécharger ici -rubrique : Mobilités actives-vélo-

<https://www.laregion.fr/Transports-Mobilites-et-Infrastructures#:~:text=Les%20Comit%C3%A9s%20d%C3%A9partementaux%20des%20mobilit%C3%A9s%20portent%20des%20commissions%20en%20leur,chaque%20des%20d%C3%A9partements%20d'Occitanie.>

Voir Actualités site Conseil Régional 28-03-2024

<https://www.laregion.fr/Velo-l-Occitanie-poursuit-son-echappee>

Voir article du 29-03-2024

<https://www.lejournaltoulousain.fr/occitanie/politique-occitanie/occitanie-100-millions-euros-pour-nouveau-plan-velo-256043/>

Voir article du 01-04-2024

<https://dis-leur.fr/mobilite-la-region-occitanie-debloque-100-me-pour-le-velotaf/>

Voir : Plan vélo Occitanie 2020

<https://2p2r.org/dossiers/amenagements/veloroutes-et-voies-vertes/article/plan-regional-velo-occitanie-2021-2027>

Occitanie

Sources d'informations sur les services vélos des gares de la région Occitanie

Début 2024 les sources d'information sur les services vélos des gares d'Occitanie sont diverses grâce à la loi LOM et aux services de la SNCF, mais il manque un recensement « critique » fait par les associations d'usagers.

D'abord la loi LOM (2021) a imposé aux 1133 principales gares de France de créer des « stationnements vélos sécurisés proportionnels à la fréquentation totale des gares, avec un objectif d'atteindre ces capacités au 01-01-2024. Et le site de Vélos& Territoires tient à jour un état d'avancement des obligations de la Loi LOM en termes de « stationnements vélos sécurisés ». On y voit que les gares d'Occitanie sont souvent en retard sur les exigences de la loi, et parfois en avance. Attention ces exigences de la loi LOM oublient les besoins en stationnements libres (arceaux vélo) importants pour les cyclistes, et oublient les besoins d'accès sécurisés et pratiques aux gares et aux quais.

Côté SNCF il existe un site de SNCF Voyageurs assez complet qui recense les stationnements vélos en libre-accès (arceaux vélos), les abris collectifs ou individuels sécurisés et les vélostations. Très complet aussi pour les informations pratiques sur les gares et les services en gare. Mais rien sur les accès aux gares et aux quais.

Côté SNCF il existe aussi un site « Actu TER Occitanie » qui décrit les aménagements réalisés pour les mises en accessibilité des gares, avec un bilan des travaux réalisés et prévus pour 50 gares régionales. Parfois incomplet et ne décrit pas les gares moyennes et petites.

Enfin l'association 2P2R de Toulouse, délégation régionale AF3V pour l'Occitanie a commencé un inventaire en 2015, relancé en 2021 par la commission balades, mais cela reste incomplet.

Voir Décret loi LOM:

<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000043630634>

Voir article du 10/06/2021 sur la loi LOM et les gares (complet-excellent)

<https://www.velo-territoires.org/actualite/2021/06/10/lom-90-000-places-de-stationnements-velo-securises-gares/>

Voir : <https://www.velo-territoires.org/observatoires/donnees-velo/stationnement-velo-en-gare/#> Cliquer en bas de page dans : « Afficher dans un tableau pu... » Et choisir la région sur la carte

Voir : <https://www.sncf-voyageurs.com/fr/voyagez-avec-nous/avant-et-apres-la-gare/stationnement-en-gare/stationnement-de-velo/>

Puis en bas de page pour choisir sa région. Puis en bas pour choisir une gare.

Voir site Actu TER Occitanie :

<https://actuteroccitanie.wordpress.com/2022/10/31/point-detape-des-mises-en-accessibilite/>

Voir inventaire par l'association 2P2R : <https://2p2r.org/dossiers/services-velo/velo-transports-en-commun/article/services-velos-des-gares-sncf-de-midi-pyrenees-inventaire-permanent>

Voir article sur le site 2Pieds2Roues-24-02-2024

<https://2p2r.org/dossiers/services-velo/velo-transports-en-commun/article/sources-d-informations-sur-les-services-velos-des-gares-de-la-region-occitanie>

Anc. Région Aquitaine

Gironde

Bordeaux : le nouveau pont S. Weil sur la Garonne améliore le réseau cyclable

En Septembre 2023 le nouveau pont sur la Garonne au sud de Bordeaux a été inauguré, mais sa mise en circulation est prévue à l'été 2024. Ce pont baptisé « Pont Simone Weil » a 549m de long et 44m de large, et relie les communes de Bordeaux et Bègles (rive gauche) à celle de Floirac (rive droite). Il comporte 2fois 2 voies pour les voitures, deux voies pour les transports en commun, une piste cyclable bidirectionnelle et une voie piétonne de 15m de large. La voirie côté rive droite est déjà en fonction en Mars 2024, et provoque des bouchons car tout n'est pas terminé. Il faut assurer à la fois une continuité le long de la Garonne et un raccordement au pont. Le réseau cyclable de l'agglomération sera très amélioré avec ce nouveau pont, ainsi que la Véloroute Le canal des 2 mers à vélo (V80) avec des accès à la Voie Verte Roger Lapébie continus en bord de la Garonne et diversifiés pour la traversée du fleuve.

Voir article du 12-02-2024 (avec plans)

<https://www.sudouest.fr/gironde/bordeaux/pont-simone-veil-a-bordeaux-le-schema-de-circulation-au-debouche-sur-la-rive-droite-18375018.php>

Voir le projet sur Bordeaux Métropole :

<https://www.bordeaux-metropole.fr/metropole/projets-en-cours/deplacements-infrastructures/franchissements-garonne/pont-simone-veil/amenagements>

Voir article du 13-09-2023

<https://www.lefigaro.fr/bordeaux/bordeaux-le-pont-simone-veil-ouvrage-titanesque-sur-la-garonne-traverse-pour-la-premiere-fois-20230913>

Voir fiche AF3V Voie Verte Roger Lapébie

<https://www.af3v.org/les-voies-vertes/voies/16-ev3-scandiberique-v80-canal-des-deux-mers-a-velo-de-bordeaux-a-daiguac/>

Lot-et-Garonne

Voie Verte Moirax-Le Passage près d'Agen (3km)

La commune de Moirax a aménagé en 2023 une courte Voie Verte de 3km reliant Moirax au Passage, et permettant aux habitants de Moirax de rejoindre cette commune où existent des aménagements cyclables, et des lignes de bus, conduisant à Bon Rencontre et à Agen. Au départ du beau village de Moirax (visitez ce beau village et son Prieuré cistercien) la Voie Verte longe d'abord la D268 sur une ligne de crête avec vues belles, puis emprunte le chemin de Pujos chemin en impasse à vitesse limitée à 30km/h. Ensuite le dernier tronçon est court mais « hors normes » : les pentes sont fortes (supérieures à 6%-8%), car on descend au pied de l'autoroute A62 pour remonter par une montée très raide (8%) (« mur » difficile aussi en descente) jusqu'à la rue du Peyre à Le Passage, où l'on rejoint une traversée à feu de la N21. Pour continuer en direction d'Agen-centre une piste cyclable existe le long de l'Avenue de Gascogne (N21), jusqu'au grand rond-point d'accès à l'A62. En face la route de Layrac (D931), l'Avenue des Pyrénées puis l'Av. de Verdun conduisent au pont de Pierre d'Agen (centre-ville) avec des bandes cyclables soit effacées soient incomplètes mais c'est un accès facile de 3km en pente moyenne.

Voir fiche site AF3V

<https://www.af3v.org/les-voies-vertes/voies/1247-voie-verte-moirax-le-passage/>

Voir article du 03-11-2023

<https://www.ladepeche.fr/2023/06/21/une-voie-verte-vers-le-centre-ville-11290779.php>

Voir article du 24-06-2023

<https://www.sudouest.fr/lot-et-garonne/moirax/urbanisme-en-lot-et-garonne-la-passerelle-entre-moirax-et-le-passage-est-arrivee-par-la-voie-aerienne-15570803.php>

Lot-et-Garonne

Agen : Pont et barreau de Camelat et 6km de voies vertes

Au nord d'Agen, un nouveau pont sur la Garonne a été inauguré le 4 Mai 2024, il est lié à la construction d'un nouvel échangeur nord « Agen-Ouest » (sortie n°6.1) sur l'autoroute et à la création d'une voie reliant cet échangeur à Agen, avec franchissement du canal de Garonne (pont de 120m) et du fleuve (pont de 240m). Cette voie appelée « Barreau de Camélat » fait 3 km et relie la RD119 (en rive gauche) à la RN21 (en rive droite). Coût total des travaux : 60 millions€ dont 20millions€ pris en charge par l'Etat et 16 millions€ pris en charge par le Département. Rive droite ce Barreau est complété par l'aménagement de la RN21 « La Croix Blanche-Monbalen ». La vitesse sera limitée à 70km/h. 13000 à 15000 véhicules/jour sont attendus sur cette nouvelle infrastructure. L'échangeur « Agen-ouest », le pont et le barreau de Camelat vont permettre de réduire le trafic de transit qui passait dans Agen sur la RN21 et de modifier cette RN21 en la transformant en voie de desserte locale, bordée par une future « voie verte des berges de la Garonne ». Cela permettra aussi d'aménager pour les mobilités douces le pont central d'Agen (Pont de Pierre). Ce pont de Camelat et ce « barreau de Camelat », et le « Giratoire de Camelat » (rond-point à la fin du barreau) comportent, dès leur création en 2024, une voie verte (piétons et cyclistes), ce qui permet aux habitants de Bon-Encontre/Brax, et aux cyclistes venant d'Agen, de rejoindre Colayrac-Saint-Cirq, par la voie verte du canal de Garonne et le Barreau de Camelat (la connexion cyclable existe). Agen Agglomération prévoit de développer les liaisons cyclables entre ces nouveaux aménagements et Brax où il existe déjà des pistes cyclables permettant d'aller jusqu'au Parc Walygator à Estillac.

Voir fiche site AF3V :

<https://www.af3v.org/les-voies-vertes/voies/1248-voie-verte-de-colayrac-saint-cirq-a-brax/>

Voir article du 30-04-2024

<https://www.ladepeche.fr/2024/04/30/pont-de-camelat-6-km-de-piste-cyclable-pour-atteindre-tous-les-axes-de-la-ville-a-velo-11921033.php>

Voir Agglo Agen (historique, plans, vidéos):

<https://www.agglo-agen.net/grands-projets/schema-des-grandes-infrastructures/le-pont-et-le-barreau-de-camelat>

Voir Site du Département

<https://www.lotetgaronne.fr/actualites/camelat-devient-realite>

Voir Agen agglo Schéma directeur vélo (carte itinéraires cyclables existants et en projet)

<https://www.agglo-agen.net/vie-quotidienne/mobilites/schema-directeur-velo>

Voir Article du 04-05-2024 (inauguration)

<https://www.petitbleu.fr/2024/05/04/pont-de-camelat-une-inauguration-noire-de-monde-qui-fait-date-11931169.php>

Lot-et-Garonne

Marmande : une Voie Verte inter-quartiers (0,8km)

L'agglomération de Marmande aménage en 2024 la première piste cyclable du Schéma vélo de l'agglomération, le long de la Voie Inter-quartiers. La piste cyclable de 800m de long reliera l'usine Lisi Creuzet de Beyssac au collège Jean-Moulin en passant par le centre commercial Super U de la route de Miramont.

Voir article du 04-05-2024

<https://www.sudouest.fr/economie/transports/marmande-le-long-de-la-voie-inter-quartiers-la-premiere-piste-cyclable-du-schema-velo-de-l-agglo-19529391.php>

Voir article du 30-09-2023 (Schéma vélo)

<https://www.sudouest.fr/tourisme/velo/velo-en-val-de-garonne-20-km-de-voies-cyclables-amenagees-d-ici-a-2027-16855689.php>

Anc. Région Languedoc-Roussillon

Aude

Grand Narbonne : un Plan des Mobilités actives 2024-2040

Le Grand Narbonne a adopté un Plan ou Schéma des Mobilités Actives 2022-2040 ambitieux, avec un budget prévisionnel de 2 Millions € par an. Ce plan vise à créer 11 itinéraires cyclables sécurisés intercommunaux, ce qui fera passer le total des itinéraires cyclables de 108km à 245km. Plusieurs tronçons seront réalisés le long de la mer et certains s'intégreront dans la Véloroute européenne EV8 ou Véloroute Méditerranéenne, comme le tronçon Port-La Nouvelle-Leucate. D'autres tronçons permettront de réaliser un véritable réseau intercommunal comme au nord de Narbonne où il existe déjà un axe Narbonne-Sallèles-d'Aude-Argeliers et un axe Argeliers-St-Nazaire-d'Aude. Dans le cadre de ce Schéma une première réalisation est en travaux début 2024. C'est une Voie Verte qui reliera Salles d'Aude à Coursan.

Voir site du Grand Narbonne-Actualités du 01-03-2024

<https://www.legrandnarbonne.com/actualites/actualite/le-grand-narbonne-investit-556-000-eur-pour-la-creation-d-une-voie-verte>

Voir article du 13-03-2024

<https://www.lindependant.fr/2024/03/13/une-voie-verte-entre-coursan-et-salles-en-cours-de-creation-11824400.php>

Aude

Nouvelle Voie verte entre Coursan et Salles-d'Aude (3,6km)

Le Grand Narbonne a adopté un Plan ou Schéma des Mobilités Actives 2022-2040 qui vise à créer 11 itinéraires cyclables sécurisés intercommunaux et qui fera passer le total des itinéraires cyclables de 108km à 245km. Dans le cadre de ce Schéma une première réalisation est en travaux début 2024. C'est une Voie Verte qui reliera Salles-d'Aude à Coursan et qui servira au vélo du quotidien et au vélo loisir. Elle desservira le collège Les Mailheuls. Au départ de Salles-d'Aude la Voie Verte commencera au niveau du cimetière et empruntera le Chemin du Rouch. Elle desservira le Pumtrack de Coursan, les zones commerciales et le Collège. Coût 556 000€.

Voir site du Grand Narbonne-Actualités du 01-03-2024

<https://www.legrandnarbonne.com/actualites/actualite/le-grand-narbonne-investit-556-000-eur-pour-la-creation-d-une-voie-verte>

Voir article du 13-03-2024

<https://www.lindependant.fr/2024/03/13/une-voie-verte-entre-coursan-et-salles-en-cours-de-creation-11824400.php>

Anc. Région Limousin

Haute-Vienne

Ambazac crée une Voie Verte nord-sud 3,7km

La commune d'Ambazac, 5500 habitants, localisée à 20km au nord de Limoges, aménage une Voie Verte de 3,7km qui traversera la commune du nord au sud. Ce cheminement doux part de l'étang de Jonas, longe la rivière, et rejoint le Domaine de Muret, près du collège. L'objectif est de favoriser les déplacements à pied et à vélo, alternatifs à la voiture. Coût 537000€, couvert à 80% par des subventions.

Voir article du 02-05-2024

https://www.lepopulaire.fr/ambazac-87240/actualites/avec-une-voie-verte-qui-traverse-ambazac-les-habitants-sont-invites-a-laisser-la-voiture-au-garage_14494492/

Anc. Région Midi-Pyrénées

Aveyron

Ouverture de la Véloroute Vallée du Tarn-Causse-sud Cévennes (V85) du tunnel de Combradet à L'Hospitalet du Larzac (85km)

La Véloroute nationale Vallée du Tarn-Causse-Sud Cévennes (V85) reliera Montauban en Tarn-et-Garonne (connexion au Canal des 2 Mers à vélo V80) à Quissac dans le Gard où elle se connectera à la Véloroute nord-sud Via Allier (V70). En 2024 son aménagement est inachevé mais progresse partout. La partie centrale dans l'Aveyron, qui totalisera plus de 105km, vient d'être partiellement ouverte en 2024 entre la limite avec le Tarn et l'Hospitalet-du-Larzac sur la cause éponyme, sur environ 85km. Le parcours est d'abord facile et beau entre la limite avec le Tarn (Trébas) et Saint-Affrique (51km). La V85 suit la vallée du Tarn, peu circulée, à cause de tunnels étroits interdits aux camions et véhicules larges. Après le tunnel de St-Cyrice, autorisé aux cyclistes avec un feu en alternat, la V85 grimpe à Broquiès pour éviter deux autres tunnels interdits aux cyclistes, mais un itinéraire plat de contournement permet d'éviter les fortes pentes du détour par Broquiès. La V85 suit après la vallée du Dourdou de Camarès par une route de crête peu circulée qui ondule et domine la vallée avec vues lointaines sur les terres rouges du « Rougier de Camarès ». La traversée de St-Affrique se fera en toute sécurité et en majorité en site propre, avec une nouvelle passerelle sur la Sorgues près de Pastoralia. La V85 emprunte ensuite une belle Voie Verte créée il y a 15 ans sur l'ancienne voie ferrée entre St-Affrique et St-Jean-d'Alcapiès, 8km de montée douce pour arriver en haut du causse d'où l'on aperçoit vite le causse du « Combalou » dominant Roquefort. La troisième partie, décrite dans la troisième fiche sur le site AF3V, est difficile à cause des pentes très fortes qui existent dans les deux sens : on plonge d'abord jusqu'à Tournemire, gare à 3km de Roquefort, puis on grimpe au Viala-du-Pas-de-Jaux par une montée de 5km à pente moyenne 5,6%, et à vues splendides ! Une halte-repos permet de visiter la Tour hospitalière du 14^{ème} siècle. Puis on traverse un plateau du causse du Larzac sur la D33, facile mais plein soleil et évitant Ste-Eulalie-de-Cernon, sa Commanderie et son vélo-rail qui méritent le détour. La fin provisoire est à l'Hospitalet-du-Larzac, à 3km de La Cavalerie. Bonne nouvelle : la poursuite de la V85 à partir de l'Hospitalet-du-Larzac, sur l'emprise de l'ancienne voie ferrée, aujourd'hui chemin rural mais transformable en voie verte, est à l'étude par la Communauté de Communes, cet aménagement ajouterait 19km magnifiques jusqu'à Sauclières, avec un accès facile à La Couvertoirade. La V85 avance, il est temps de la tester cet été au départ de Montauban ou d'Albi. Voir 3 fiches descriptives du site AF3V :

= V85, de Réquista à Saint-Affrique (ancienne gare) (44km, à terme 51km)

<https://www.af3v.org/les-voies-vertes/voies/1240-veloroute-vallee-du-tarn-causses-sud-cevennes-v85-de-requista-a-saint-affrique/>

= Voie Verte Saint-Affrique à Saint-Jean-d'Alcapiès (Véloroute V85) (9km) http://www.af3v.org/spip.php?page=rubrique&id_rubrique=9&voie=286

= V85, de St-Jean d'Alcapiès à L'Hospitalet-du-Larzac (25,5 km)

<https://www.af3v.org/les-voies-vertes/voies/1241-veloroute-vallee-du-tarn-causses-sud-cevennes-v85-de-st-jean-d-alcapiès-a-l-hospitalet-du-larzac/>

Tarn

Voie Verte Le chemin des mineurs prolongée jusqu'à Carmaux (15,7km)

Le Département du Tarn a aménagé en 2018-2020 une nouvelle Voie Verte de 10,5km entre Albi et Cap'Découverte. En 2023 il a inauguré un prolongement de 5,2km entre Cap'Découverte et Carmaux. La Voie Verte de 15,7km est ouverte en majorité sur les emprises de voies ferrées minières, mais elle a quelques rampes avec des pentes assez fortes. Le revêtement est en enrobé

sur les 5kms centraux et ailleurs en enduit gravillonné. Souvent ombragée, la Voie Verte permet de découvrir l'église de Saint-Dalmaze, puis un vaste parc photovoltaïque, puis la ville de Cagnac-les-Mines et le Musée-mine départemental réouvert après rénovation (mérite une visite), et enfin le centre de loisirs de Cap'Découverte, aménagé depuis 2003 dans l'ancienne mine de charbon à ciel ouvert, à 11km du départ.
Voir : <https://www.af3v.org/les-voies-vertes/voies/966-voie-verte-le-chemin-des-mineurs/>

Tarn

Albi-Puygouzon : pas d'Ecotrain, une Voie Verte

Demandée depuis longtemps par l'AF3V, la liaison en Voie Verte entre la fin actuelle de la Voie Verte Castres-Albi à Puygouzon et la ville d'Albi va enfin voir le jour. En effet un projet d' « ecotrain » sur l'ancienne voie ferrée, qui tenait l'actualité depuis deux ans et voulait utiliser l'ancienne voie ferrée Puygouzon-Albi-St-Juéry pour y tester un véhicule type train léger sans pilote, fonctionnant à l'énergie solaire, a fini par être officiellement abandonné. L'Agglomération d'Albi ressort donc son projet de créer une Voie Verte sur cette ancienne voie ferrée.

Voir article du 11-04-2024

<https://www.ladepeche.fr/2024/04/10/ancienne-ligne-puygouzon-albi-le-projet-decotrain-hors-des-rails-revoila-la-voie-verte-11883348.php>

Voir article du 11-04-2022

https://actu.fr/societe/le-train-autonome-du-futur-est-concu-en-occitanie-il-circulera-dans-le-tarn-et-dans-le-gers_50051349.html

Voir : Article du 07-04-2022

<https://www.ladepeche.fr/2022/04/07/albi-un-projet-decotrain-sur-lancienne-voie-ferree-10221173.php>

Voir article du 05-04-2022

<http://transportrail.canalblog.com/archives/2021/04/05/39104350.html>

Tarn-et-Garonne

Projet de Voie Verte au pont de Lissart à Cazes-Montdenard

Dans le cadre d'une opération de sauvegarde du site du Pont de Lissart, au hameau de Cazillac, à Cazes-Mondenard (près de Lauzerte), il va être créé une courte Voie Verte au bord de la Barguelonne.

Voir article du 26-02-2024

<https://www.ladepeche.fr/2024/02/26/ici-on-replante-des-arbres-pour-la-future-voie-verte-11788506.php>

Haute-Garonne

Toulouse salon « Pro Days » des professionnels de la mobilité et du

Autres actualités sur le vélo et les VVV

Blog d'Isabelle Lesens

Des informations nombreuses, avec des analyses et des photos, sur le vélo et les Véloroutes et Voies Vertes dans toute la France, avec un excellent suivi des actualités nationales, et un bon Agenda. Pour s'informer et réfléchir. Ici :

<https://www.isabelleetlelevelo.fr/>

Echo3V-Actualités

Le site de Bruno Devillard, adhérent AF3V, recense les projets et ouvertures de Véloroutes et Voies Vertes en France à partir d'une revue de presse. A consulter, liste des projets par Département, ici : <http://randovelo.touteslatitudes.fr/echo3v-actualites/>

Actuvelo

Le portail des actualités sur le vélo, avec des articles parus dans la presse, y compris pour les

départements du sud. De moins en moins d'informations brutes et de plus en plus de dossiers par thèmes. Utilisez la rubrique : Rechercher. A consulter : <https://actuvelo.fr>

Blog Jeanne et le Vélo

Blog d'un cycliste d'Orléans, avec des informations sur le vélo (214 « billets ») surtout à Orléans, dans le val de Loire et dans l'Europe du Nord (Belgique, Pays-Bas) ici : <https://jeanneavelo.fr/>
Rubrique : Ailleurs en France : <https://jeanneavelo.fr/category/ailleurs-en-france/>

Espagne : Infos Vias Verdes

Pour des informations au sud du sud, sur les Voies Vertes d'Espagne, lire le Bulletin d'information électronique du site <http://www.viasverdes.com>
: <http://www.viasverdes.com/boletin/principal.asp>

Vous abonner à cette lettre électronique :

<https://2p2r.org/dossiers/article/lettre-d-information-electronique-de-l-af3v-sud>

Soutenez nos actions

Les associations locales qui agissent pour les Véloroutes et Voies Vertes ont besoin de votre soutien, et de votre participation active, rejoignez -les
(les cotisations des adhérents garantissent l'indépendance, et donnent les moyens d'agir).

Adhérez à l'Association Deux Pieds Deux Roues (Toulouse et Haute-Garonne), ici : <https://www.2p2r.org/l-asso-10/adherez/>

Ou adhérez à l'une des associations du sud, voir liste et coordonnées ici : <http://www.vvv-sud.org/associations.html>

Vous pouvez aussi adhérer à l'AF3V national, ici :

<https://www.af3v.org/association/af3v-cest-aussi-vous/>



NB : si vous ne souhaitez plus recevoir cette lettre d'information, envoyez nous un e-mail.

